

PRIX DE LA BAGUETTE DE PAIN ORDINAIRE

PAS D'AUGMENTATION

Page 4

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

**7 DÉCÈS ET 462
NOUVEAUX CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4420 | Jeudi 6 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TIBUNAL DE SIDI-M'HAMED

**REPORT
AU 19 JANVIER
DE L'EXAMEN
DE L'AFFAIRE
"BENAMOR"**

Page 3

RETOUR DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE

LE CHEF DE L'ÉTAT DONNE SON ACCORD

Page 3



MATCH AMICAL ALGÉRIE 3 - GHANA 0



BON POUR LE MORAL !

Page 14

■ HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
PRÉSIDE UNE RÉUNION**

Page 3

■ DÉCÈS DE MOHAMED HILMI À L'ÂGE DE 90 ANS

**HOMMAGE DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

Page 16



58

morts déplorés en 10 jours dans des accidents de la route.

80

ha réservée à la culture de colza dans la wilaya de Timimoun.

614

opérations d'exportation en 2021 au poste frontalier algéro-mauritanien.

Délivrance de la 1^{re} carte grise d'un véhicule immatriculé à Timimoun

La première carte grise d'un véhicule immatriculé dans la nouvelle wilaya de Timimoun, avec le numéro 49, a été délivrée dimanche dernier par les services concernés. L'opération s'est déroulée au niveau du service biométrique de la commune de Timimoun où a été signé ce document officiel d'un véhicule relevant des services de la wilaya et d'un autre appartenant à un particulier. Intervenant à cette occasion, le wali de Timimoun, Youcef Bechlaoui, a affirmé que les "services de la wilaya ont établi dès le début de la nouvelle année des documents officiels au nom de la wilaya, dont des passeports, des cartes nationales biométriques et des permis de conduire".

La wilaya de Timimoun est l'une des 10 wilayas du Sud nouvellement promues à avoir l'ensemble des prérogatives de sa wilaya de rattachement (Adrar), par souci de rapprocher l'administration des citoyens et prendre en charge leurs préoccupations au niveau local. Ainsi, outre l'installation des différents services et directions exécutives, la wilaya a vu son premier budget adopté par les membres de l'APW, en vue de donner une impulsion au développement local.



Affluence record au Salon de l'artisanat d'Oran



La 8^e édition du Salon national de l'artisanat, qui s'est tenue au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, a enregistré un pic d'affluence record au cours du weekend. 100.000 personnes ont visité les stands de cette manifestation. Cette édition, à laquelle ont pris part une cinquantaine d'artisans de différentes wilayas du pays, a été marquée par un engouement pour des produits alimentaires bio fabriqués à base de produits nationaux, tels que les pâtes, l'huile d'olive, le miel, les dattes ou encore les gâteaux traditionnels. Les produits de beauté, pour la peau et les cheveux, fabriqués à base de produits naturels tels que le savon et les huiles essentielles, ont également connu une demande croissante. Ce rendez-vous, organisée par la CAM et la direction du tourisme et de l'artisanat, a permis aux artisans de commercialiser leurs produits dans diverses activités d'art, notamment la céramique, les articles en cuir, d'alfa, de cuivre et d'argile, les tapis, les décorations et les habits traditionnels pour hommes et femmes.

Relance d'un projet de réhabilitation du téléphérique d'Oran

Un projet de réhabilitation et de réparation du téléphérique d'Oran a été relancé après un arrêt de près de neuf années. Le projet, relancé la fin de l'année 2021, prévoit des travaux de génie civil confiés à une entreprise nationale de sous-traitance en charge de la réhabilitation de trois stations par câbles aériens et de leur extension, dont la principale est située en milieu urbain à haï Ennasr, pour desservir haï Es-Sanaouer reliant les hauteurs du mont Murdjadjo, en plus de la construction de 11 poteaux comme supports aux télécabines. Après l'achèvement des travaux de réhabilitation des stations, il sera procédé, dans une seconde étape, à la pose de câbles ainsi que la mise en place des équipements nécessaires à la finalisation du projet, dont la réception est prévue avant la fin du premier semestre 2022. Tous les efforts sont mobilisés pour le livrer avant le début de la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévue l'été prochain à Oran. Le coût global de l'opération, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 55 %, est estimé à 1,45 milliard DA.



SI EL HACHEMI ASSAD

"Le but de la célébration de Yennayer, ce réceptacle rassembleur de notre unité nationale et de notre intelligence culturelle, est d'inculquer l'esprit du nationalisme et renforcer la cohésion du peuple algérien."

D
I
X
I
t

Ces jumeaux ne sont pas nés le même jour... ni la même année

Des jumeaux ont vu le jour à 15 minutes d'intervalles... mais pas la même année. Une maman a en effet donné naissance à un petit garçon le 31 décembre à 23 h 45 et à une petite fille le 1^{er} janvier à minuit.

Pour la maman, comme pour le corps médical, ces naissances insolites resteront gravées à jamais. Quelle façon incroyable de commencer la nouvelle année !

Pluie de poissons sur une ville texane !

La petite ville de Texakarna a été le théâtre d'un événement insolite, le 31 décembre : des dizaines de poissons morts sont tombés du ciel. Les habitants ont assisté médusés à une pluie de poissons. Ce type d'événement est exceptionnel, il se produit lorsque de petits animaux aquatiques sont emportés par des trombes d'eau ou des tornades. Ils tombent alors en pluie en même temps que les intempéries.

RETOUR DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE

Le chef de l'État donne son accord



Pour rappel début octobre dernier, et sur fond de tensions accrues entre les deux pays, l'Algérie avait décidé de rappeler son ambassadeur "pour consultation".

PAR CHAHINE ASTOUATI

Selon un communiqué de la présidence de la République, le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier mercredi l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed Antar Daoud. Ce dernier devra "repandre ses services à Paris dès aujourd'hui 6 janvier 2022".

"Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu l'ambassa-

leur d'Algérie en France Mohamed Antar Daoud, qui devra reprendre ses fonctions à Paris à partir du jeudi 6 janvier 2022", peut-on en effet lire dans le communiqué de la Présidence. Pour rappel début octobre dernier, et sur fond de tensions accrues entre les deux pays, l'Algérie avait décidé de rappeler son ambassadeur "pour consultation". Cette décision a été motivée par l'Algérie par le "rejet de toute ingérence dans ses affaires intérieures".

Cette décision est intervenue à la suite de propos, non démentis, que plusieurs sources françaises ont attribués nommément au président de la République française. Il s'agit de déclarations rapportées par le quotidien *Le Monde* sur l'Histoire de l'Algérie et les responsables algériens.

Le 26 novembre dernier, le président de la République Abdelmadjid Tebboune s'est

exprimé, sur les derniers développements des relations entre Alger et Paris. Il avait répondu favorable aux appels d'apaisement de la France, mais avec des conditions.

"Il faut que les relations (entre l'Algérie et la France) reviennent à la normale, mais avec des conditions. L'autre partie doit être consciente de la nécessité de traiter d'égal à égal", avait-il indiqué.

"S'ils (la France, NDLR) veulent avoir des échanges d'égal à égal avec nous, il n'y a pas de problèmes ; mais on n'acceptera jamais qu'ils nous imposent quoi que ce soit. L'Algérie est un grand pays, on n'a pas besoin d'être sous leur protection", a ajouté le

chef de l'État. Il convient de rappeler que depuis la montée des tensions entre les deux pays, la France n'a pas arrêté de multiplier les gestes d'apaisement. Il s'agit, entre autres, de l'appel du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian à "panser les blessures du passé".

"Il faut dépasser cela pour retrouver une relation confiante. Il y a parfois des malentendus, mais cela n'enlève rien à l'importance que nous attachons aux relations entre nos deux pays", avait-il déclaré dans un entretien accordé au quotidien français *Le Monde*.

C. A.

CHAMBRE ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Vers la création d'un conseil d'affaires Algérie-Koweït

La directrice générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Behloul Ouahiba, a reçu, hier mercredi, l'ambassadeur du Koweït à Alger, Mohammad Al Shabo. La visite avait pour objet d'examiner ensemble la question de la création d'un conseil d'affaires Algérie-Koweït, mais également l'organisation d'une visite au profit des opérateurs koweïtiens en Algérie au cours du premier semestre de 2022. Lors de cette rencontre, les deux parties ont insisté sur "l'impératif de renforcer la coopération entre les hommes d'affaires des deux pays et évoqué les mécanismes de facilitation de cette coopération, notamment à travers la création d'un conseil d'affaires Algérie-Koweït et l'organisation d'une visite d'une délégation composée d'opérateurs koweïtiens en Algérie durant le premier semestre de 2022", a indiqué la Chambre algérienne de commerce et d'industrie sur sa page officielle Facebook.

HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Président Tebboune préside une réunion

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier mercredi, une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale dans le pays, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale dans le pays", souligne le communiqué..

TRIBUNAL DE BIR-MOURAD-RAÏS

Le procès de l'ex-gendarme Mohamed Abdallah reporté au 2 février

Le tribunal de Bir-Mourad-Raïs a reporté, hier mercredi, au 2 février prochain, le procès de l'ex-gendarme qui a fui en Espagne, Mohamed Abdallah, et ce, à la demande du collectif de défense.

Mohamed Abdallah est poursuivi avec d'autres accusés, notamment pour "appartenance à un groupe terroriste qui commet des actes attentatoires à la sûreté de l'État et à l'unité nationale et financement d'un groupe terroriste".

Le tribunal de Bir-Mourad-Raïs avait émis en mars dernier, un mandat d'arrêt à l'encontre de Mohamed Abdallah. Ce dernier a été extradé par les autorités espagnoles en août dernier et placé en détention provisoire à la prison militaire de Blida.

Pour rappel, l'accusé travaillait dans les unités de l'aviation relevant du commandement de la Gendarmerie nationale, avant sa fuite en Espagne.

TIBUNAL DE SIDI-M'HAMED

Report au 19 janvier de l'examen de l'affaire "Benamor"

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi-M'hamed à Alger a décidé hier mercredi de reporter au 19 janvier le procès des accusés dans l'affaire du Groupe des industries agroalimentaires "Benamor".

Ce report intervient à la demande du collectif de la défense des accusés. Sont poursuivis dans cette affaire les propriétaires du groupe ainsi qu'une vingtaine d'accusés, dont les anciens deux Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, pour dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, obtention d'indus privilèges et exploitation illégale de terres agricoles. Ledit pôle a en outre décidé de reporter à la même date le procès de Mustapha Layadi, ancien wali de Médéa, poursuivi dans une deuxième affaire liée à l'attribution illégale de biens immobiliers.

Début du procès de l'affaire du groupe Amenhyd...

Le procès des accusés dans l'affaire du groupe "Amenhyd" spécialisé dans l'hydraulique a débuté, hier mercredi, au pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi-M'hamed à Alger.

Outre les propriétaires du groupe les frères Chelghoum, plusieurs responsables sont poursuivis dans cette affaire dont Abdelmalek Sellal et Hocine Necib anciens ministres des Ressources en eau, et les ex-walis d'Alger, Mohamed Hattab et Abdelkader Zoukh. Ces derniers sont poursuivis pour octroi d'indus avantages, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et conflit d'intérêts.

Le procès de Khalida Toumi programmé pour le 20 janvier

Le tribunal de Sidi M'hamed a programmé le procès de l'ancienne ministre de la Culture Khalida Toumi pour le 20 janvier 2022.

L'ancienne ministre a été incarcérée à la prison d'El-Harrach après son arrestation le 4 novembre 2019 et son inculpation par la Cour suprême en novembre de la même année pour les charges de "dilapidation de l'argent public, abus de fonction et octroi d'avantages indus".

L'instruction de son affaire a été bouclée au mois de décembre selon ses avocats. Le chambre d'accusation près le cour d'Alger a rejeté six fois le demande de libération provisoire de khalida Toumi.

Parmi les affaires dans lesquelles Khalida Toumi est accusée de corruption, l'on trouve "Paris, capitale de le culture arabe de 2007", "le Festival panafricain de 2009", "l'Office national les droits d'auteur et les droits voisins" et "l'Office Riadh el-Feth".

BAGUETTE DE PAIN ORDINAIRE

**Pas
d'augmentation**

Le directeur de l'organisation des marchés, des activités commerciales et des professions réglementées au ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, Ahmed Mokrani, a été catégorique. "Le ministère du Commerce", a-t-il déclaré à la Radio nationale, "refuse toute augmentation du prix du pain ordinaire subventionné".

M. Mokrani a indiqué que "le ministère du Commerce refuse catégoriquement toute augmentation injustifiée du prix du pain ordinaire subventionné", rappelant que le prix de ce produit est réglementé par le décret exécutif 96-132 en vigueur depuis 1996. "Les services du ministère ont constaté que des boulangers de 6 wilayas recensées au niveau national ont procédé à l'augmentation du prix du pain ordinaire de 10 à 15 DA sans préavis et de leur propre chef", a-t-il précisé. "Cette augmentation est inacceptable dans la mesure où ce produit est fait à partir de farine subventionnée, dont nous importons 7 millions de tonnes par an", explique M. Mokrani, ajoutant que "le ministère a reçu à plusieurs reprises les fédérations de boulangers et écouté leurs préoccupations et a préparé un rapport pour que les pouvoirs publics prennent en charge leurs revendications". Les services du Commerce ont pris en charge certaines de ces revendications, dont l'approvisionnement continu en farine subventionnée et la lutte contre le phénomène de vente du pain sur les trottoirs, a fait savoir M. Mokrani relevant que d'autres revendications ayant trait aux coûts de l'électricité, du gaz, de l'eau et d'autres matières ont été soumises aux services ministériels concernés. Il a fait état, à cet égard, d'un rapport exhaustif contenant plusieurs propositions soumis par le ministère du Commerce au pouvoirs publics en vue de prendre en charge cette catégorie, lui assurer une marge bénéficiaire, sauvegarder cette profession et protéger le pouvoir d'achat du citoyen. S'adressant aux boulangers, il dira que "le dossier a été transmis et il est ouvert", faisant état d'une évolution positive. Parmi les propositions contenues dans ce rapport, M. Mokrani a rappelé la possibilité de recourir au seuil minimum d'impôts et de taxes douanières et d'autres options.

AUGMENTATION DES PENSIONS
ET SUPPRESSION DE L'IRG**Le Syndicat
des retraités
interpelle le
gouvernement**

L'Organisation syndicale des Retraités algériens (Osra) a interpellé le gouvernement pour le versement des indemnités de revalorisation des pensions de retraite de 2020 et 2021. Face à la dégradation du pouvoir d'achat, le syndicat souligne la nécessité d'augmenter le point indiciaire des pensions. Déçus par la loi de finances 2022 qui a occulté ces décisions, l'organisation interpelle le gouvernement "pour verser ces reliquats aux retraités et ne pas les exclure des décisions qui touchent à l'augmentation des revenus". Il est à rappeler que le gouvernement avait consenti des augmentations entre 2 et 7 % pour les retraités. Sauf que cette décision n'a pas été concrétisée. Face à cette situation, l'Osra explique que "des délégations du syndicat ont tenté de rencontrer le ministre du Travail en vain". Parmi les exigences du syndicat "le versement immédiat des revalorisations des retraités et la discussion portant sur l'augmentation du point indiciaire pour le calcul de la retraite". L'organisation revendique toujours la suppression de l'IRG des pensions moyennes. Sur ce point, aucune réponse officielle n'a été pour l'heure donnée.

F. A

GESTION DES ÉCOLES PRIMAIRES

Du nouveau en perspective

Les pouvoirs publics ont décidé de rouvrir le dossier de la gestion des écoles primaires. Il a été décidé en Conseil des ministres, d'exonérer les communes pauvres des dépenses de restauration et d'équipement des écoles et cantines scolaires et de les inclure au titre du projet de révision de la loi sur les collectivités locales".

PAR IDIR AMMOUR

Le palier scolaire du primaire souffre et continue de souffrir. Syndicats et associations de parents d'élève ne cessent de pointer du doigt la mauvaise gestion de certains établissements scolaires qui font face à un véritable laisser-aller. La responsabilité de cette situation est partagée, selon ces derniers, à travers toutes leurs sorties médiatiques, entre le ministère de l'Éducation et celui des Collectivités locales. Pour cette raison, ils appellent sans répit à soustraire la gestion des écoles primaires aux Collectivités locales pour une meilleure prise en charge. En effet, jusqu'au jour d'aujourd'hui, les écoles primaires ont une double tutelle selon les termes du décret exécutif 16-226, fixant le statut type de l'école primaire ainsi que la mission des communes à l'égard des écoles primaires. La commune veille, entre autres, à assurer la prise en charge des dépenses liées à l'approvisionnement, la gestion des cantines scolaires avec la participation financière de l'état, et ce, conformément aux exigences de la carte scolaire. Bien qu'en vertu des lois en vigueur restreignant le champ d'intervention du ministère de l'Éducation et celui de l'Intérieur, les parents d'élève relèvent une "interférence" entre les prérogatives de chacun des deux ministères. Cette situation, qui n'a que trop duré, verra-t-elle le bout du



tunnel ? Apparemment oui, puisque les pouvoirs publics ont décidé de rouvrir le dossier. En effet, il a été décidé en Conseil des ministres, d'exonérer les communes pauvres des dépenses de restauration et d'équipement des écoles et cantines scolaires et de les inclure au titre du projet de révision de la loi sur les collectivités locales". Les maires des communes concernées et les parents d'élève vont pouvoir pousser un ouf de soulagement. Il faudra néanmoins attendre la révision de la loi sur les collectivités pour que cette décision soit effective. Une annonce attendue par des maires pour qui la gestion des écoles primaires tournait au cauchemar mais également par les parents des élèves scolarisés dans des structures quasiment à l'abandon. Plusieurs communes ne sont, en effet, pas en mesure ni d'entretenir les bâtisses, ni d'assurer le

chauffage, ni encore moins un repas chaud. En 2019, rappelons-le, un projet a bel et bien été élaboré pour justement soustraire aux communes la gestion des écoles primaires. Il était alors question que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire crée un Office national des œuvres scolaires (Onos), similaire à celui existant dans le secteur de l'Enseignement supérieur et chargé de la gestion des œuvres universitaires. L'organisme en question devait avoir pour tâche de prendre en charge la gestion des écoles primaires en ce qui concerne les cantines, le transport scolaire, le chauffage et l'entretien des établissements scolaires. Le projet est resté au stade des intentions au moment où les dépenses des collectivités locales pour la gestion des écoles primaires n'ont fait qu'augmenter. I. A.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE

Nécessité d'une refonte de la formation

PAR RACIM NIDAL

Boualem Saïdani, directeur général des enseignements et de la formation supérieurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a plaidé pour "revisiter le programme d'enseignement de médecine est une nécessité motivée par sa vieillesse, la situation épidémiologique mondiale et les avancées technologiques dans le monde". Pour réaliser cet objectif, le ministère de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur travaillent en étroite collaboration pour la création de commissions hospitalo-universitaires, qui tiendront compte des difficultés de fonctionnement au niveau des CHU et des facultés de médecine, a expliqué, hier matin, l'Invité de la rédaction de la chaîne 3, de la Radio algérienne. Boualem Saïdani rappelle que "la refonte de la formation en médecine est vitale, vu la transition épidémiologique. Il est

temps de revisiter ce programme afin de l'adapter aux besoins de la société sachant que la santé du citoyen est une priorité nationale."

La durée de ce programme d'enseignement et l'ambition de former des médecins référents (NDLR : médecins généralistes spécialistes) obligent le ministère de l'Enseignement supérieur d'envisager une nouvelle révision qui pousserait la formation jusqu'à neuf ans. "A travers le monde, il y a ce changement en matière de durée de formation, puisqu'il s'agit d'une spécialisation. Nous n'aurons pas de médecins généralistes, mais des médecins généralistes spécialistes", révèle Boualem Saïdani. Il précise à cette occasion que "tous les étudiants en cours de formation ne sont pas concernés par cette nouvelle refonte qui est encore en discussion."

Selon le directeur général des enseignements et de la formation supérieures "il y a aussi la réorganisation de l'architec-

ture des enseignements. On passe de la notion de module à la notion d'unité, ce qui nous permet de nous intéresser à l'enseignement de la pathologie, du traitement et de la prévention. C'est un grand chantier à travers lequel nous essayons de marquer un saut qualitatif en matière de la formation médicale."

Pour Boualem Saïdani, si la "refonte de la formation en médecine s'avère nécessaire, celle de la grille d'évaluation pour la promotion des hospitalo-universitaires est aussi urgente. Nous avons une grille d'évaluation qui date de trente ans. Il est important de la revisiter. Nous voudrions marquer un saut qualitatif sur six aspects : prendre en considération la production scientifique et pédagogique de l'hospitalo-universitaire, son activité sanitaire, sa vision concernant la chefferie de service, les responsabilités qu'il aurait accomplies sur le plan managérial et son ancienneté", conclut-il.

R. N.

ASSISES SUR LA SANTÉ

Des réformes en urgence

Les assises de la santé, qui sont programmées pour les 8 et 9 janvier, sont incontestablement un rendez-vous important sur lequel semble miser les pouvoirs publics pour trouver des solutions, les meilleures, à un secteur qui va mal.

PAR KAMEL HAMED

Oui, en Algérie, la santé est malade. Ce constat est unanimement partagé par tous les professionnels du secteur. Et il en est de même pour les citoyens qui le constatent, souvent à leurs dépens, dès qu'ils franchissent le seuil des établissements hospitaliers. Certes, tout n'est pas noir tout de même, mais le mal dans lequel se débat ce secteur stratégique est très profond et nécessite, par voie de conséquence, un remède de cheval comme dit l'adage. C'est ce à quoi vont s'atteler les professionnels de la santé durant ces deux jours qui doivent d'abord faire le bon diagnostic avant d'avancer les solutions pour transcender cette situation fort préoccupante. En tout cas le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, nourrit de grandes ambitions pour ce rendez-vous. Car le ministre connaît certainement mieux que quiconque les maux du secteur et la nécessité de les pallier par l'introduction de réformes structurelles. *"La révision du mode de fonctionnement et de gestion du système national de santé est devenue indispensable, eu égard aux problèmes et dysfonctionnements qui l'empêchent de se hisser au niveau de performance escomptée"*, a déclaré le ministre, il y a quelques semaines. Benbouzid a affirmé qu'*"il est temps de discuter et d'étudier tous les problèmes que rencontre le secteur de la santé"*, ajoutant que les *"assises de la santé sont le cadre idéal pour mettre*



sur la table des discussions toutes les questions qui attendent une solution". Plusieurs ateliers devront être installés pour plancher sur les solutions à apporter aux maux du secteur. Des maux qui sont apparus au grand jour à la faveur de la récente crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. En effet, débordés par cette pandémie lorsqu'elle a atteint son paroxysme lors de la troisième vague, l'été dernier, les établissements hospitaliers ont livré aux Algériens des images inoubliables sur l'anarchie et le chaos qui se sont installés plusieurs jours durant. Malgré la bonne volonté du corps médical et des personnels soignants, souvent eux aussi livrés à eux-mêmes et presque abandonnés, trop de dysfonctionnements ont été constatés dans la gestion de cette crise inédite. La coordination entre les différents secteurs intervenant dans le secteur de la santé a aussi fait grandement défaut. Ce seront donc tous ces aspects et bien d'autres encore qui seront au centre des débats et des préoccupations des profession-

nels qui prendront part à ces assises en vue de présenter un tableau complet de la situation et ainsi pouvoir aussi suggérer des solutions pour reformer le secteur. Mais ces assises de la santé risquent fort bien d'être un autre rendez-vous raté. En tous cas, sur ce registre, beaucoup d'appréhension sont affichées ça et là. Ainsi des professionnels de la santé ont ouvertement décliné l'invitation du ministère de la Santé. Comme c'est le cas de nombre de syndicats du secteur, à l'exemple du SNPSP, le Syndicat des spécialistes de la santé publique. Son président, Mohamed Yousfi, est contre ces types de rencontres, d'autant que par le passé des rendez-vous similaires ont eu lieu conclus par des recommandations. Selon lui il faut appliquer la loi sanitaire de 2018 *"qui est dans les tiroirs"*. Il plaide aussi pour la carte sanitaire et la réforme hospitalière qui existent et qui devraient être opérationnelles depuis des années déjà.

K. H.

PROTECTION CONTRE LA PANDÉMIE SANITAIRE

Le dispositif reconduit pour 10 jours

La mesure prend effet à compter du mercredi 5 janvier 2022, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'Autorité sanitaire, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus (Covid-19), ces mesures visent, au regard de la situation

épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention pour une durée de dix (10) jours, à compter du mercredi 5 janvier 2022.

A cette occasion, le gouvernement rappelle que la situation épidémiologique dans notre pays connaît toujours la même tendance à l'augmentation des cas de contaminations ainsi qu'une hausse constante du nombre d'hospitalisations qui révèlent l'amorce d'une quatrième vague de cette épidémie.

Si la situation est encore maîtrisée, il n'en demeure pas moins que tout relâchement de la vigilance et le non respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires vont accroître le risque de cette quatrième vague, marquée par la propagation du nouveau variant Omicron qui connaît une très vaste expansion dans beaucoup de pays dans le monde.

Cette amplification du rythme de propa-

gation aura de fortes incidences sur les capacités de résilience de nos structures hospitalières et menace d'accroître le risque sanitaire sur notre population et chez les personnes les plus vulnérables, particulièrement les personnes non encore vaccinées. Elle risque de nous exposer aux difficiles situations que nous avons vécues lors de la troisième vague de cette épidémie.

C'est pourquoi, le gouvernement réitère ses appels aux citoyens pour soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale par la poursuite du respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique, mais surtout par la vaccination qui reste le meilleur moyen de prévention pour prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie."

R.N.

VACCINATION ANTI-COVID

Benbouzid lance un énième appel

La vaccination contre le virus du Covid-19 n'attire toujours pas les grandes foules, loin s'en faut. Les citoyens affichent en effet une grande réticence en dépit des multiples appels de spécialistes et responsables du secteur sanitaire, particulièrement depuis la recrudescence des cas de contamination. Intervenant à la Télévision nationale, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a avoué que le *"taux de vaccination contre le Covid-19 reste toujours faible, et ce, malgré la disponibilité des vaccins et l'intensification des campagnes de sensibilisation"*. Le ministre de la Santé révèle que le taux de vaccination des citoyens de plus de 18 ans a atteint seulement 28 %. Si l'on prend en considération l'ensemble de la population, le *"taux ne dépasse pas les 10 à 11 %"*. Benbouzid a affirmé concernant les hospitalisations que le *"nombre de patients dans les hôpitaux a atteint, entre le 1^{er} et le 25 décembre dernier, environ 5.000. 8 sur 10, soit l'équivalent de 81 % n'étaient pas vaccinés"*, souligne-t-il. Durant la même période, le nombre des patients admis en soins intensifs était de 357. 90 % d'entre eux n'avaient pas reçu de vaccin. En outre, le nombre de patients mis sous respiration artificielle concerne à 100 % des non-vaccinés, affirme le ministre. Benbouzid a expliqué que la *"campagne de vaccination avait connu un engouement important durant le mois de juillet dernier, où l'afflux des citoyens avait atteint des niveaux records, parallèlement avec le pic de la 3^e vague. Une fois cette vague dépassée, le nombre quotidien de vaccinations contre le coronavirus a fortement baissé pour atteindre seulement 20.000 par jour à travers le territoire national. À Alger, ce nombre a baissé jusqu'à seulement 500 à 600 personnes par jour"*. Le ministre déplore la réticence des citoyens quant à la vaccination malgré la mise à disposition de tous les moyens nécessaires pour faire de ce processus un succès.

VARIANT OMICRON

Nouvelle alerte de l'OMS

La multiplication des cas d'Omicron dans le monde pourrait accroître le risque d'apparition d'un nouveau variant plus dangereux du Covid-19, a averti l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Bien que le variant se propage rapidement à travers le monde, il semble moins pathogène que ce que l'on craignait et a fait naître l'espoir que la pandémie pourrait être surmontée. Mais Catherine Smallwood, responsable des situations d'urgence à l'OMS, a indiqué que la montée en flèche des taux d'infection pourrait avoir l'effet inverse.

"Plus Omicron se répand, plus il se transmet et plus il se réplique, plus il est susceptible de générer un nouveau variant", a-t-elle précisé.

"Actuellement Omicron est mortel, il peut causer la mort (...) Peut-être un peu moins que Delta, mais qui peut dire ce que le prochain variant pourrait générer ?" L'Europe a enregistré plus de 100 millions de cas de Covid depuis le début de la pandémie, et plus de cinq millions de nouveaux cas au cours de la dernière semaine de 2021, ce qui *"éclipse presque tout ce que nous avons vu jusqu'à présent"*, a ajouté Mme Smallwood.

Si *"au niveau individuel, le risque d'hospitalisation est probablement moindre"* avec le variant Omicron qu'avec Delta, dans l'ensemble, Omicron pourrait constituer une menace plus importante en raison du nombre de cas, a-t-elle poursuivi.

Le Royaume-Uni, qui a annoncé mardi avoir recensé pour la première fois plus de 200.000 nouveaux cas quotidiens, est menacé d'une crise hospitalière due au manque de personnel provoqué par la vague d'Omicron.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
WILAYA D'EL TARF
Direction de L'urbanisme de L'architecture et de La construction

Avis d'appel d'offre national ouvert avec
Exigence de capacité minimale
N°: 01/D.U.A.C/ 2022 après Avis d'appel d'offre national
ouvert avec exigence de capacité minimale
N°: 09/D.U.A.C/ 2021 infructueux
N.I.F : 09 90 36 01 90 00 237

La direction de L'urbanisme de L'architecture et de La construction WILAYA D'EL TARF en tant que maître d'ouvrage lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des travaux :

**TRAVAUX DE VRD PRIMAIRE ET SECONDAIRE A TRAVERS LA WILAYA D'EL
TARF REPARTIE EN 02 LOTS :**

- LOT N° 05 : TRAVAUX D'AEP + EVACUATION EAUX PLUVIALES +ECLAIRAGE PUBLIC+ TROTTOIRS ET VOIRIE DU SITE N° 01 / (20+30) logements LPL PROGRAMME 2011 COMMUNE DE AIN ASSEL.
- LOT N° 07 : TRAVAUX DE VOIRIE 100 LOGEMENTS RHP PROGRAMME 2010 COMMUNE DE DREAN.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les critères répondent aux capacités suivantes :

LOT N° 02-07

A) Capacité technique :

1/- Moyens humain :

- Chef de projet (Architecte ou Ingénieur en Génie Civil) justifié par CNAS (délivré pendant la période de préparation des offres .

2/-Moyens matériels : le soumissionnaire devra avoir minimum Une (01) Niveleuses, Une (01) pelle mécanique, Un (01) Rétro chargeurs.
Moyens Matériels : Justifie par PV de commissaire priseur de l'année en cours cortège et Carte grise et assurance au Nom de l'entreprise.

B) Capacité financière : le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2018-2019-2020) supérieur ou égal à : 80.000.000,00 DA

C) Capacité professionnelle : Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privée ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie (03) ou plus

*Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite. L'offre sera rejetée systématiquement

- la Direction De l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la Wilaya d'El tarf service du suivi des marchés publics Route de Zitouna

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée

à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres).

La quatrième enveloppe L4 contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3 conformément à l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention :

- Direction De l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la Wilaya d'El tarf Service de du suivi des marchés publics.

Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'Offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2022 Lot N° Pour réalisation des travaux de VRD PRIMAIRE ET SECONDAIRE A TRAVERS LA WILAYA D'EL TARF REPARTIE EN 02 LOTS :

Contenu du dossier de candidature

1- Une déclaration de candidature ;

2- Les statuts pour les sociétés

3- DECLARATION DE PROBITE.

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants :

a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b/ Capacités techniques : moyens humains et matériels.

6--Pièces fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH, EXTRAIT DE ROLE, CASIER

JUDICIAIRE N°03, NIF, REGISTRE DE COMMERCE)

Contenu de l'offre technique

1- Une déclaration à souscrire.

2- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- un mémoire technique.

Contenu de l'offre financière

1-La lettre de soumission ;

2- Le bordereau des prix unitaires (BPU).

3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

-La date de dépôt des offres est fixée au (15) quinzième jour à 12 h 00 après la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres à 13 h 00 heures en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la Wilaya d'El tarf.

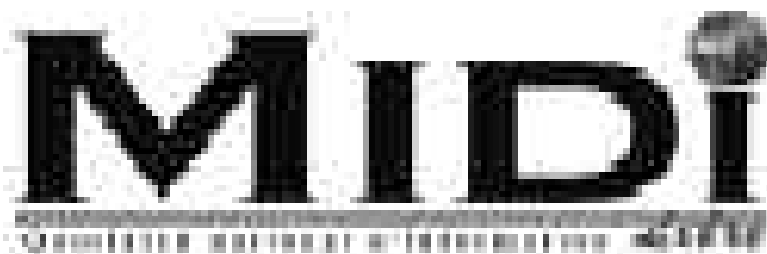
-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-La langue de préparation à utilisé pour la présentation de la soumission et les documents d'accompagnements est le français et l'arabe en application des dispositions de l'Article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

-La validité des offres est fixée à (90+15) jours de la date d'ouverture des soumissions.

-Toute offre parvenue en retard ou non - conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

Midi Libre n° 4420 - Jeudi 6 janvier 2022 - Anep 2223 000 055



L'INFO. RIEN QUE L'INFO

MIDI

CULTURE



FIGURE EMBLÉMATIQUE DU CINÉMA MILITANT

Il y a six ans disparaissait René Vautier

Le cinéaste français et militant anticolonialiste, René Vautier, disparu en 2015 à l'âge de 90 ans, a marqué son engagement pour la cause algérienne à travers ses films en faveur de la Guerre de libération et le combat des Algériens pour l'indépendance.

FESTIVITÉS DE YENNAYER

Un réceptacle rassembleur de l'unité et de la cohésion nationales

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a affirmé que "le but de la célébration de Yennayer, ce réceptacle rassembleur de notre unité nationale et de notre intelligence culturelle, est d'inculquer l'esprit du nationalisme et renforcer la cohésion du peuple algérien".



MANUSCRIT DE L'ADAPTATION THÉÂTRALE DE "GERMINAL"

La BnF en fait la précieuse acquisition

FIGURE EMBLÉMATIQUE DU CINÉMA MILITANT

Il y a six ans disparaissait René Vautier

Le cinéaste français et militant anticolonialiste, René Vautier, disparu en 2015 à l'âge de 90 ans, a marqué son engagement pour la cause algérienne à travers ses films en faveur de la Guerre de libération et le combat des Algériens pour l'indépendance.

Diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) en 1948, René Vautier a baigné dès son jeune âge dans le cinéma en utilisant sa caméra au service des mouvements de libération de son époque, notamment la Révolution algérienne de 1954 contre l'occupation française. En 1950, il réalise son premier, *Afrique 50*, premier film anticolonialiste français diffusé clandestinement qui sera interdit pendant plus de 40 ans. Au déclenchement de la Guerre de libération, en 1954, il sort *Une nation l'Algérie*, un film consacré à



l'histoire de la conquête de l'Algérie par les forces coloniales qui sera interdit et vaudra au cinéaste une condamnation pour atteinte à la sûreté intérieure de la France. Début 1962, René Vautier retourne en Algérie et crée le Centre audiovisuel d'Alger, une structure destinée à former les futurs cinéastes et techniciens de l'Algérie indépendante qu'il dirigera jusqu'à son

départ en 1966. Il réalise en 1963 *Un peuple en marche*, un film qui passe en revue la Guerre de libération, le parcours de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'effort populaire de reconstruction du pays après le recouvrement de l'indépendance. En 1972, son film *Avoir vingt ans dans les Aurès*, obtient le Prix international de la critique du Festival de Cannes. En 1984, il fonde "Images sans

chaînes", une société de production indépendante puis continue à tourner entre la France et l'Algérie, principalement des documentaires-films sur l'immigration et la citoyenneté française comme "Immigration Amiens". D'autres films suivront, toujours dans le même élan engagé du cinéaste, notamment *Les Trois cousins* (1970), une fiction tragique sur le conditions de vie des Algériens à la recherche d'un travail en France et *Vous avez dit français ?* (1986), une réflexion sur la citoyenneté et l'immigration en France. En reconnaissance à son parcours de cinéaste militant et engagé en faveur de la cause algérienne, la Cinémathèque algérienne a rendu hommage à René Vautier à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance. En 2018, René Vautier a été décoré, à titre posthume, de la médaille de l'Ordre national" pour sa participation à la Guerre de libération et sa contribution, aux côtés d'autres cinéastes et photographes étrangers, à la naissance du cinéma algérien.

FESTIVAL D'AHELLIL

Appel à former des enfants pour perpétuer cet art

Les participants à une conférence académique sur l'art lyrique ancestral d'Ahellil ont plaidé pour la formation des nouvelles troupes d'enfants versées dans ce genre lyrique pour perpétuer ce legs culturel faisant la fierté de la région du Gourrara (Timimoun). Les intervenants, des universitaires, hommes de lettres, anthropologues et linguistes, ont, au terme de cette 14^e manifestation culturelle, appelé à former de jeunes talents dans ce domaine et de leur accorder toute l'attention voulue durant ce festival annuel et de coordonner avec les secteurs de la communication, la culture et des arts, le tourisme et l'artisanat en vue de rehausser cet art séculaire. Intervenant à cette occasion, la directrice du centre de recherche en langue et culture amazighes à l'université de Béjaia, Hayat Bennadji, a indiqué que son "établissement est disposé à lancer des recherches sur la variante amazighe zénète de Gourrara, avec ses dimensions linguistique et sémantique dans la poésie d'expressions zénète d'Ahellil". Le chercheur Mohamed El-Fatimi a, pour sa part, évoqué les "valeurs spirituelles dans les poèmes d'Ahellil, aux contenus soufis".

La soirée de clôture de cette édition du festival culturel national d'Ahellil a donné lieu à la remise des diplômes d'honneur et des prix d'encouragement aux troupes participantes.

L'occasion a été mise à profit pour honorer la famille du défunt cheikh d'Ahellil, Tellaoui Mohamed, connu sous le nom de Hamou Koukou, un des cheikhs et vedettes du Gourrara ayant enrichi le répertoire d'Ahellil et constitué un des dépositaires de la poésie d'Ahellil. Placé sous le signe "Poésies d'Ahellil entre signe linguistique et sémantique", ce festival a regroupé 15 troupes versées dans ce genre, dont deux troupes benjamines (moins de 14 ans).

SALON DU JEUNE COLLECTIONNEUR

Mihoubi Samir lauréat du concours du meilleur participant

Le jeune Samir Mihoubi de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj a décroché le premier prix du concours du meilleur participant organisé dans le cadre du 6^e Salon national du jeune collectionneur qui s'est tenu à la Maison de la culture Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem de Tissemsilt. La deuxième place a été remportée par Madani Radem de la wilaya de Tissemsilt, dont le stand a comporté des objets d'arts anciens, alors que la troisième place est revenue à Saadat Bilel de la wilaya de Sétif, qui a participé avec une collection de roches volcaniques. Par ailleurs, le prix du jury a été décerné à Seghiri Dounia de la wilaya de Constantine pour sa participation avec un stand d'anciennes cartes postales.

Le président du jury, Ali Rebba a souligné que le choix des lauréats s'est effectué sur la base de critères prenant en compte la valeur des objets exposés par les collectionneurs et la manière de les présenter. La troisième et ultime journée de cette manifestation de jeunes a été marquée par une cérémonie en l'honneur des instances qui ont contribué à la réussite de cette édition, dont la maison de la culture de Tissemsilt et l'Office des établissements de jeunes (Odej).

Le 6^e Salon national du jeune collectionneur, organisé à l'initiative de la direction de la Jeunesse et des Sports en coordination avec l'Odej, la Maison de la culture Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem de Tissemsilt et la Radio régionale de Tissemsilt, a vu la participation de 42 jeunes adhérents des établissements juvéniles, éducatifs et de formation, et d'associations issus de 17 wilayas.

FESTIVITÉS DE YENNAYER

Un réceptacle rassembleur de l'unité et de la cohésion nationales

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a affirmé que "le but de la célébration de Yennayer, ce réceptacle rassembleur de notre unité nationale et de notre intelligence culturelle, est d'inculquer l'esprit du nationalisme et renforcer la cohésion du peuple algérien".

Il s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue dimanche au siège de la Télévision nationale, à l'occasion de laquelle il a présenté le programme des festivités officielles de Yennayer de l'année 2022, qui auront lieu du 9 au 12 janvier dans la wilaya de Tamanrasset. En plus de "l'amour de la terre et le respect de l'environnement" qu'il faut inculquer à la nouvelle génération, la célébration du Nouvel An amazigh se veut aussi pour le HCA, une opportunité pour "renforcer l'esprit de fierté de notre civilisation amazighe" et celui de la solidarité et de la fraternité qui



caractérise le peuple algérien. L'organisation de la manifestation dans la wilaya de Tamanrasset, M. Assad a affirmé que ce choix a été fait également "pour contribuer en tant qu'institution officielle dans le renforcement du front interne, et confirmer l'attachement fort qui existe entre le peuple et son Armée". Quant au programme des festivités nationales de Yennayer sous le thème "Identité et rencontre", il a indiqué que l'ouverture de la manifestation sera marquée par une parade au centre-ville de Tamanrasset à 16 h, avec la participation de l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine et la fanfare de la Protection civile. Plusieurs activités seront au programme, notamment un séminaire académique de "haut niveau" qui aura lieu le 10 janvier, et 8 conférences sur divers thèmes, ainsi que des ateliers de formation, un atelier

dans les techniques de la photographie sera destiné pour jeunes de la région de Tamanrasset. Un autre atelier de formation, consacré à la promotion de la langue amazighe et son utilisation dans les recherches dans le domaine de la technologie et le numérique, sera destiné à une trentaine d'enseignants de la langue amazighe venant des wilayas de Tamanrasset, d'In-Guezzam et d'In-Salah. A cela s'ajoutent des activités cinématographiques, dont la projection de films, et des expositions de différents arts durant les quatre jours des festivités, ainsi que des ventes-dédicaces pour plusieurs auteurs d'expression amazighe. Les festivités de Yennayer prendront fin le 12 janvier, avec la remise du prix du président de la République de littérature et de langue amazighes, qui en est à sa 2^e

édition, a affirmé M. Assad, soulignant, par là même, que "le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a beaucoup encouragé la promotion de l'enseignement de tamazight et ce prix va aider les auteurs dans les différentes variantes de tamazight". Intervenant lors de cette rencontre avec la presse, le directeur général de L'Etablissement public de télévision (EPTV), Chabane Lounakel, a fait part de l'ambition de ce média public de promouvoir la langue amazighe dans les médias, de créer de nouvelles stations régionales de la télévision dans plusieurs régions du pays. Cela "devrait intervenir dans les régions de la Kabylie, des Aurès, de Ghardaïa et de l'extrême sud du pays", a-t-il précisé, ajoutant que "cela se fera après le redéploiement de la Télévision publique à travers toutes les wilayas du pays". De son côté, le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Beghali, a tenu à souligner que son entreprise "œuvre à augmenter le volume horaire des programmes en langue amazighe dans certaines stations de la Radio nationale", estimant qu'à la Radio la langue amazighe est pratiquée d'une manière "très efficace".

MOISSON CULTURELLE 2021

Des personnalités d'Oran s'illustrent

L'année 2021 a été marquée dans la wilaya d'Oran par la distinction de plusieurs personnalités littéraires, scientifiques et artistiques qui ont contribué par leurs œuvres et travaux à relancer leurs secteurs respectifs en dépit de la crise sanitaire causée par la pandémie du coronavirus. L'universitaire Abdelmalek Mortad a réussi un parcours distingué dans les champs littéraires national et arabe au point d'être gratifié du prix "El Aouis", décerné par la fondation culturelle Sultan-Benali-El-Aouis (Émirats arabes unis), lors de sa 17^e session pour l'année 2020-2021, en guise de reconnaissance à ses œuvres qui ont traité de plusieurs domaines de la littérature et de la théorie de la critique. Le lauréat, premier président du Haut Conseil de la langue arabe, qui a reçu plusieurs prix de la part d'universités et organismes algériens, s'est dit "fier" de cette distinction qui récompense une carrière riche de plus de 80 ouvrages dédiés à la critique littéraire, à la Sunna du prophète Mohamed (QSSL), à l'histoire de la

littérature algérienne et autres traitant 18 champs de la connaissance. Dans le domaine scientifique, le professeur Nasreddine Berrached, professeur à l'université des sciences et technologies Mohamed-Boudiaf d'Oran, a reçu l'Ordre du Soleil Levant que lui a attribué l'empereur du Japon. Cet ingénieur en électronique a été récompensé par cette haute distinction pour ses efforts, déployés depuis plusieurs décennies dans le cadre de la consolidation de la coopération entre l'Algérie et le Japon dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, au titre du programme JICA. Le même universitaire, également responsable du laboratoire de recherche sur les systèmes intelligents de l'établissement universitaire oranais, a souligné, lors de la remise de ce prix par l'ambassadeur du Japon en Algérie que "cette distinction est une fierté pour l'USTO et un point de départ pour d'autres projets", tout en réaffirmant sa disponibilité à poursuivre ses efforts pour mettre en place des

nouveaux projets de coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. La comédienne Fadela Hachmaoui du théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran a été honorée, de son côté, lors de la 22^e édition des Journées internationales du théâtre de Carthage, organisée en décembre dernier. Cette artiste, qui a campé de nombreux rôles tant sur les planches qu'à la Télévision dont le feuilleton à succès *Ouled El Halal*, a déclaré que cet hommage "arrive à point nommé au moment où la scène artistique et culturelle nationale traverse des moments difficiles en raison de la pandémie sanitaire du coronavirus". Toujours pour ce qui est du 4^e art, la troupe "Malaikat El Khachaba", composée de comédiens amateurs et relevant de l'association "Kitar el-Fen", a pris part à de nombreux festivals nationaux et remporté trois prix avec mérite durant l'année 2021. Cette troupe a aussi remporté le Grand Prix du meilleur spectacle complet, lors de la 2^e édi-

tion des Journées nationales du théâtre engagé et de la comédie satirique à Bordj-Bounaâ ma en juillet dernier ainsi que le prix du meilleur spectacle intégré "Le Bur-nous d'or" de la 19^e édition des journées nationales du théâtre de la Mekerra, à Sidi Bel-Abbès, en novembre écoulé. Pour sa part, la page Internet d'un groupe d'arts visuels a décerné une médaille d'excellence au calligraphe Kour Noureddine pour sa contribution à la promotion et au développement de cet art à Oran. L'artiste a ouvert une galerie spécialisée dans la calligraphie arabe, la première du genre au niveau national. La wilaya Oran s'est illustrée également au niveau national avec des prix attribués à des journalistes ayant participé aux différents concours. La journaliste Nacéra Gharnati de la radio El Bahia s'est vue décerner le 2^e prix dans la catégorie des médias audio du Prix du Président de la République des journalistes professionnels dans sa 7^e édition.

La nouvelle pièce de théâtre *Posticha* du metteur en scène Ahmed Rezzak, première expérience du genre qui compte un casting national de "près de 200 praticiens du 4^e art", connaît, à Alger, ses "derniers préparatifs, avant la générale, prévue le 8 janvier au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi", selon le metteur en scène. Initié, il y a quelques mois par Ahmed Rezzak, qui vise la création d'une dynamique d'ensemble avec les praticiens du 4^e art à l'échelle nationale, ce méga spectacle a aussitôt fait l'unanimité, réunissant l'adhésion de près de 200 postulants, entre personnels artistique et technique, pour devenir très vite, la production des artistes bénévoles. Le projet bénéficie également de l'apport de collaborateurs comme le TNA et le Théâtre régional de Mostaganem, ainsi que celui de l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), qui a mis à la disposition de ce projet le Village des artistes à Zeralda pour les répétitions et la prise en charge de tous les participants. Le personnel artistique, réunissant plusieurs générations de comédiens de différents horizons et statuts, entre amateurs, profession-



nels, autodidactes ou issus d'organismes de formation, compte approximativement, selon le metteur en scène, près de 120 artistes, dont une trentaine de danseurs, une dizaine de musiciens, trois, à cinq metteurs en scène, autant de scénographes et plus de 70 comédiens, venus de différentes régions d'Algérie. *Posticha* (petit problème dans le jargon algérois) raconte en une dizaine de tableaux, l'histoire d'un quartier réduit le soir, à une seule source d'éclairage, résultat d'un projet délibérément mal mené, pour détourner une partie du fonds qui lui a été alloué, alors que l'alimentation en électricité de ce district, comptait l'installation de plusieurs lampadaires.

Arrive alors un soir, où les habitants vont constater avec colère et amertume que l'unique lanterne du quartier venait d'être vandalisée et que la seule lampe qui éclairait la rue avait été volontairement brisée, ce qui a engendré de vives querelles entre voisins qui se renvoyaient les accusations, mettant ainsi à nu l'absence de relation et le manque de communication entre eux. Nourri par des intentions malveillantes, le conflit prend des proportions graves, passant au fur et à mesure, d'une simple mésentente entre voisins, à un conflit inter-quartiers, puis à un désaccord entre les villes, pour ensuite se généraliser. Se basant essentiellement sur la dimension humaine, le spectacle,

présente "plusieurs niveaux de lecture", explique Ahmed Rezzak, insistant sur la symbolique de la "lampe brisée", très importante, selon lui, dans la mesure où elle renvoie à l'"absence d'idées et donc de réflexion, ce qui conduira forcément à toutes formes d'obscurantismes". Considérant ce projet comme une "expérience", le metteur en scène agit sur plusieurs fronts, partageant son travail entre la direction des répétitions à Zeralda, la tenue de réunions sur les autres ateliers de la pièce, et le visionnage du travail de préparation technique et artistique qui a lieu quotidiennement au TNA et au Théâtre régional de Mostaganem qu'il a confié à ses metteurs en scène-collaborateurs. Selon Adlen Bekhouche, metteur en scène collaborateur, ce projet bénévole a eu autant de répondant, grâce à la "confiance" dont jouit Ahmed Rezzak auprès de tous les artistes présents à ce projet, qui estiment et à juste titre, que la succession de tous les travaux, enchaînés avec succès ces dernières années par le metteur en scène de *Khatimi* et *Torchaka*, le consacrent dans son statut légitime de "créateur d'une grande crédibilité".

MANUSCRIT DE L'ADAPTATION THÉÂTRALE DE "GERMINAL"

La BnF en fait la précieuse acquisition

La Bibliothèque nationale de France a fait l'acquisition du manuscrit de l'adaptation théâtrale de *Germinal*, écrit de la main d'Émile Zola entre 1885 et 1887.

L'annonce de sa mise aux enchères le mois dernier avait déchaîné les passions. "Le dernier manuscrit de Zola en mains privées" prévenait la maison de vente Sotheby's, de manière presque provocante. Alors que *Germinal* figure parmi les plus grands romans sociaux du patrimoine littéraire français, que son auteur, Émile Zola, repose aux côtés de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas au Panthéon, comment penser que ce manuscrit autographe et en grande partie inédit échappe au domaine public ?

Fabien Roussel, le candidat du parti communiste à l'élection présidentielle, avait ainsi écrit une lettre à la ministre de la Culture dans laquelle il soulignait toute l'importance historique de l'œuvre de Zola : "Il s'agit là d'un roman majeur de la littérature française, d'un véritable joyau de notre patrimoine culturel qui, par son récit direct et percutant, porte en lui toute la dignité et la force du monde ouvrier, face aux propriétaires des mines du Nord Pas-de-Calais." Il réclamait ainsi que tout soit mis en œuvre afin que l'État acquiert le manuscrit, "au bénéfice de la nation entière". Aymeric Robin, le président communiste de l'agglomération de la Porte du Hainaut dans le Nord, avait lui aussi interpellé le gouvernement sur le sujet par l'intermédiaire d'un communiqué. La question de la mémoire ouvrière et collective du bassin minier est plus qu'importante dans la région où prend justement place le roman de Zola.



On ne sait pas à quel point ces prises de positions ont pu peser dans la décision de la ministre de la Culture, mais toujours est-il que sur sa demande, la BnF a acheté mercredi 8 décembre le manuscrit pour la coquette somme de 138,600 euros. La présidente de l'institution, Laurence Engel, s'est ainsi réjouie dans un communiqué que celui-ci vienne enrichir le Fonds Zola et a exprimé le souhait de présenter en région "cette œuvre à la portée symbolique forte".

Le manuscrit composé de 454 feuillets rédigés de la main de Zola est celui de l'adaptation théâtrale du roman. La pratique était plus que courante au XIX^e siècle, où le théâtre a longtemps fait figure de principal lieu de divertissement. Le succès sur la scène dramatique représentait pour les auteurs l'assurance de revenus confortables, mais il permettait aussi et surtout de toucher un public large et populaire. Zola a dans cette optique collaboré à plusieurs reprises avec un dramaturge, William Busnach, pour adapter ses romans à la scène : c'est le cas par exemple pour *L'Assommoir* et *Nana* en 1881.

En revanche, l'écrivain a tenu à écrire lui-même l'adaptation de *Germinal* en 1885. La pièce fut soumise à la commission de censure préventive qui avait à l'époque la charge d'examiner les manuscrits des pièces avant leur représentation. Les censeurs décidè-

rent d'interdire la pièce jugée trop "socialiste", et malgré de multiples protestations et le scandale public créé par la décision, Zola dut remanier sa pièce à de nombreuses reprises avant de pouvoir la faire représenter. C'est tout l'intérêt du manuscrit acquis par la BnF que d'enregistrer les réécritures et les versions successives de l'œuvre.

Enfin représentée en 1888, la pièce ne rencontra pas le succès escompté. En cause, une version aseptisée, vidée de sa substance par les scrupules des censeurs. Interrogée par *France Culture*, l'historienne Diana Cooper-Richet explique notamment que l'opposition des grévistes face aux gendarmes disparaît de l'action dramatique et que par exemple, l'exclamation "À bas les gendarmes !" de la version initiale devient un simple "À bas !" dans le texte final.

Émile Zola ne cessera par la suite de proclamer son hostilité à la censure dramatique. Interrogé sur le sujet en 1891 par une commission parlementaire, il déclara ceci : "La censure ne se comprend pas dans un grand pays comme la France, où nous avons à peu près toutes les libertés". Il faudra cependant attendre 1906 pour que la III^e République se décide à la supprimer, à bas bruit, quatre ans après la mort de l'écrivain et deux ans avant son entrée au Panthéon.

GRANDE REPRÉSENTANTE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE HUMANISTE

La photographe Sabine Weiss est morte à l'âge de 97 ans

Sabine Weiss s'est éteinte. La photographe franco-suisse, est décédée mardi dernier à son domicile à Paris à l'âge de 97 ans, ont annoncé sa famille et son équipe. Née en Suisse en 1924 et naturalisée française en 1995, Sabine Weiss résidait à Paris où elle avait installé son atelier boulevard Murat depuis 1949.

Comme Doisneau, Boubat, Willy Ronis ou encore Izis, Sabine Weiss a immortalisé la vie simple des gens, sans toutefois revendiquer une quelconque influence. Pionnière de la photo d'après-guerre, elle était également connue pour ses photos de mode

parues dans *Vogue*. Elle disait qu'une bonne photo "doit toucher, être bien composée et dépouillée. La sensibilité des personnes doit sauter aux yeux". Lauréate du Prix Women in Motion in 2020 de la photographie, remis officiellement à Arles en 2021, elle a fait l'objet de quelque 160 expositions à travers le monde.

Personnalité discrète, cette femme pétillante, niait avoir souffert d'une quelconque "ségrégation comme femme" et voulait établir "un dialogue constant" avec son sujet, considérant la photographie comme "une amitié". Elle avait arpenté avec joie le Museon

Arlaten à Arles en juillet dernier aux dernières rencontres de la photographie, où était présentée son exposition : des clichés en noir et blanc, des années 50 à aujourd'hui, des scènes de rue pour la plupart, portraits d'enfants mendiants ou de marchands ambulants, chats de gouttière et bals populaires. Plus récemment, c'est au festival Planches-Contact à Deauville que Sabine Weiss s'était rendue pour une rencontre avec le public. L'exposition à venir à la Casa de Tre Oci à Venise du 10 mars au 25 octobre 2022, sera une "exposition hommage", a indiqué son équipe.

SÉRIE "SQUID GAMES"

Une deuxième saison en préparation

La série *Squid Game* a pris le monde par surprise. Même Hwang Dong-hyuk, le réalisateur de la série, ne s'attendait pas à un tel succès. La série *Squid Game* a ainsi battu tous les records, devenant la série la plus vue de la plateforme Netflix, pourtant déjà bien remplie en succès populaires. Face à un tel succès, et face à la fin ouverte de la série, les spectateurs se sont rapidement mis à réclamer une deuxième saison. Pourtant, au départ, Hwang Dong-hyuk n'était pas sûr de vouloir réaliser une suite à *Squid Game*. Sans doute intimidé par le temps qu'il lui a fallu pour voir ce projet, débuté en 2008, se concrétiser.

Début novembre, le réalisateur avait pourtant confié à l'agence de presse *Associated Press* qu'il y aurait finalement bel et bien une suite pour la série. "Il y a eu tellement de pression, tellement de demandes et tellement d'amour pour une deuxième saison. J'ai presque l'impression que vous ne nous laissez pas le choix !", avouait le réalisateur. "Il y aura effectivement une deuxième saison. C'est dans ma tête en ce moment. Je suis en train de la planifier."

RÉPERTOIRE DE DAVID BOWIE

Le catalogue racheté par Warner Music

Warner Music a annoncé avoir racheté les droits liés à toute l'œuvre de David Bowie, dernier acte d'une tendance lourde portée par le streaming et le Covid-19. L'accord scellé entre les héritiers de Bowie et Warner Music, pour un montant, non confirmé officiellement, de plus de 250 millions de dollars selon le site *Variety*, s'ajoute à d'autres transactions qui ont marqué l'industrie musicale depuis des mois. A la mi-décembre, c'était Bruce Springsteen, qui vendait à Sony les droits liés à tout son répertoire pour plus de 550 millions de dollars. Quelques mois plus tôt, Tina Turner faisait de même avec BMG.

De son côté, Warner Chappell Music (WCM) a mis la main sur la propriété d'un répertoire exceptionnel : du tout premier David Bowie en 1967, à l'opus posthume *Toy*, sorti en novembre 2021, l'accord comprend 27 albums et des centaines de chansons, dont les légendaires *Space Oddity*, *Heroes* ou *Let's Dance*. "Ce ne sont pas seulement des chansons extraordinaires, mais des jalons qui ont changé à jamais le cours de la musique moderne", s'est félicité le patron de WCM, Guy Moot, dans un communiqué.

Précurseur du glam-rock, créateur d'univers tout autant que musicien, avec ses personnages comme le Major Tom ou Ziggy Stardust, David Bowie reste l'un des musiciens les plus influents du XX^e siècle. Mort en janvier 2016, le Britannique avait laissé derrière lui une empreinte unique et une discographie riche en tubes, comme *Life on Mars*, *Ashes to Ashes*, ou *Rebel Rebel*.

Avec cet accord, Warner, l'une des trois grandes majors mondiales avec Sony et Universal, est censée toucher des droits à chaque diffusion ou utilisation d'un morceau de Bowie sur une plateforme de streaming, dans un film ou une publicité.

SKIKDA, CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA

Programme de reboisement intensif

81.000 hectares sont ciblés par le programme de reboisement qui s'étale du 25 octobre au 21 mars et porte sur la mise en terre de 65.486 plants d'arbres forestiers...

PAR BOUZINE MEHDI

Un programme de reboisement intensif a été élaboré par la conservation des forêts de la wilaya de Skikda pour régénérer les aires forestières détruites par les incendies de l'été 2021.

Visant les centaines d'hectares de forêts et de cultures agricoles ravagées par les feux de l'été passé, ce programme implique dans sa mise en œuvre les acteurs de terrain notamment les associations, les bénévoles et les diverses directions exécutives.

Le chef du service de la protection de la faune et la flore de la conservation des forêts, Ahmed Bouzekri, a déclaré à l'APS qu'un total de "81.000 hectares est ciblé par ce programme qui s'étale du 25 octobre au 21 mars et porte sur la mise en terre de 65.486 plants d'arbres forestiers, notamment des espèces comme le saule, le pin pignon, le caroubier, le chêne-liège et l'eucalyptus", précisant que "25.800 plants d'arbres ont été plantés sur une superficie de 31 hectares à travers 23 sites répartis sur 17 communes de la wilaya ayant enregistré des incendies l'été dernier", relevant que la conservation des forêts s'attèle, dans le cadre de l'indemnisation de 1.233 agriculteurs dont les vergers ont été détruits, à planter "28.296 arbres



fruitiers et 19.379 oliviers" et dans le même contexte, il a été procédé dernièrement dans les localités forestières d'Oum el-Begrat, dans la commune de Ben-Azouz, à la mise en terre de 1.950 plants de chêne-liège, une essence dont cette partie de la wilaya est réputée.

Coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'arbre, cette opération a été réalisée dans le cadre du reboisement des surfaces forestières ravagées par les flammes durant l'été dernier et devrait être étendue à toutes les aires forestières et montagneuses et elle a aussi touché les forêts de Tamalous, Collo et Beni-Zid à travers les régions de Hermala et Zerouba, où 3.000 plants de chêne liège ont été également mis en terre.

Selon l'APS, la conservation des forêts a, dans ce même contexte, signé 22 conventions avec des associations en lien avec l'environnement, dont El Khawarizmi activant dans la commune de Tamalous, l'association Brik 21, l'association de promotion de la femme rurale et celle de la pêche pour contribuer au suivi, à l'arrosage et à la protection de ces aires nouvellement reboisées.

TIPASA, PROJET DU PORT CENTRE DE CHERCHELL

Prévision de création de 10.000 emplois

Le projet du port Centre de Cherchell devrait contribuer à la création de 10.000 emplois directs à son lancement selon les prévisions du directeur général de l'Agence nationale de réalisation de ce port, Amar Grine.

"Ce projet devrait générer 10.000 emplois directs au lancement de ses travaux au regard de son importance stratégique", a en effet estimé M. Grine, en marge d'une visite de travail du wali de Tipasa, Abu Bakr Seddik Boucetta, sur le site d'implantation du port. Il a, à ce titre, souligné "l'importance économique de cette infrastructure et ses capacités techniques, de nature à promouvoir l'Algérie au rôle de locomotive régionale dans le domaine du commerce maritime".

Ce port futur permettra, a-t-il précisé, "l'accostage de grands navires. Un fait de nature à réduire les coûts de stockage et de logistique, à encourager les exportations et contribuer à un gain de temps". M. Grine a également souligné le rôle attendu de ce port commercial dans la réduction des coûts des marchandises importées, estimés à 30 %, en frais de fret et de transport maritime, alors que la moyenne mondiale en vigueur est de 10 %.

"Le port Centre de Cherchell promet de larges perspectives pour l'Algérie et pour toute la région et va contribuer

fortement à l'encouragement de l'exportation, vu qu'il englobera un méga complexe industriel et une zone logistique, avec une grande capacité de stockage", a assuré le même responsable. Une superficie globale de 2.000 hectares de terre ferme lui a été affectée, selon des normes internationales supérieures.

"Le taux d'avancement des préparatifs locaux, pour la mise en place des conditions idéales pour le lancement du projet du port commercial de Cherchell, est de 95 %", a annoncé, pour sa part, le wali de Tipasa, signalant que "seuls quelques problèmes techniques mineurs subsistent, à l'instar des expropriations liées à l'itinéraire de la voie ferrée".

Le wali, qui a effectué une visite d'inspection du site, en compagnie du directeur général de l'Agence nationale du port de Cherchell, a cité un certain nombre de dossiers techniques, à l'instar du dossier de l'expropriation pour utilité publique, et de l'indemnisation de leurs propriétaires, outre l'expulsion des riverains résidant dans le périmètre du port. A cela s'ajoute l'aménagement de sites pour les bases de vie des travailleurs du Groupe, en charge de la réalisation du projet.

A noter que les services de la wilaya de Tipasa avaient annoncé, précédemment, la création d'une commission de suivi

Le directeur local de la Protection civile, le colonel Brahim Mohamadi, a estimé que "les forêts de la wilaya ont été sérieusement dévastées par les incendies de l'été 2021", ajoutant que la "maîtrise des feux a nécessité la mobilisation de tous les moyens d'intervention nécessaires" et soulignant qu'entre "le 1^{er} juin et le 25 août 2021, les services de la Protection civile ont enregistré 667 incendies dont les plus importants s'étaient déclarés entre le 9 et le 25 août dans les régions de Tamer et Béni-Kebouche dans la daïra d'E-Hadaïek et dans les communes de Sidi Mezghiche, Oum Toub, la Grande plage de Beni Zouit et Taden dans la commune d'Oued Zehour".

Entre le 1^{er} juin et le 25 août derniers, la Protection civile a ainsi enregistré la destruction de 2.151 ha de forêts, de broussailles et de maquis, 15,3 ha de champs de blé et d'orge sur pied, 363 bottes de foin, 2.939 arbres fruitiers, et déploré la mort d'une personne asphyxiée par la fumée à Tamer dans la commune d'El-Hadaïek.

B. M.

EL-OUED

Production de 124.000 quintaux d'arachides

La wilaya d'El-Oued a enregistré une production de 124.000 quintaux d'arachides, au cours de la saison agricole actuelle, a rapporté la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette "production, réalisée sur une superficie globale de 4.000 hectares, est en hausse de 18 % par comparaison à la production de l'an dernier qui n'avait pas dépassé les 104.000 quintaux, a précisé la DSA.

Faisant part aussi d'une extension de la superficie réservée à la culture d'arachides, qui était l'an dernier de 3.300 hectares, la DSA d'El-Oued a souligné l'intérêt des agriculteurs pour ce genre de culture.

La culture d'arachides est concentrée principalement dans 7 communes de la wilaya : (Hassi-Khelifa, Trifaoui, Guemmar, Sidi-Aoun, El-Magrane, Reguiba et Ourmès, caractérisées par la fertilité de leur sol permettant des rendements atteignant les 30 quintaux à l'hectare.

El-Oued vient en tête des wilayas productrices d'arachides, avec un apport atteignant jusqu'à 90 % de la production nationale, faisant d'elle un grand marché national de commercialisation d'arachide, plus particulièrement les communes de Hassi-Khelifa, Guemmar et Trifaoui.

TINDOUF

Financement par l'anade de 41 microprojets en 2021

Pas moins de 41 microprojets ont été financés cette année dans la wilaya de Tindouf par le biais de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (Anade), ont indiqué, les responsables de cet organisme.

Susceptible de générer près de 90 emplois, cette opération a ciblé des activités de transport de marchandises (19 dossiers), les services (10), l'industrie (7), les activités libérales (2) le bâtiment, l'agriculture et la maintenance (1 dossier chacun), a détaillé le directeur de l'antenne locale de l'Anade, Mustapha Bourbaba.

Le même responsable a fait part, en outre, de la signature de conventions de partenariat, durant la même période, avec divers secteurs à travers la wilaya, dont l'entreprise Algérienne des eaux (ADE), l'Office national d'assainissement (ONA), Algérie-Télécom et l'Artisanat pour le montage de petites entités appelées à s'impliquer dans le développement local.

Ces conventions ont donné lieu à la mise sur pied d'une entreprise en télécommunications, notamment en installation et maintenance de réseau de fibre optique, ainsi que des micro-entreprises d'accompagnement de l'ADE dans l'installation des compteurs et la réhabilitation du réseau d'eau potable, a indiqué la même source.

APS

APS

PÊCHE

Nécessité d'augmenter la production nationale

Il est impérieux d'accroître les capacités de production nationale en matière de ressources halieutiques et de poissons pour couvrir les besoins vitaux des consommateurs locaux.

Il s'agit également pour ce secteur de contribuer à la stratégie nationale de sécurité alimentaire et d'autosuffisance pour éviter d'éventuelles pénuries et une hausse vertigineuse des prix des poissons, notamment la sardine dont le prix oscille entre 700 et 1.000 DA.

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a affirmé que son secteur est déterminé à augmenter la production nationale de poissons en vue de répondre à la demande interne et contribuer à la sécurité alimentaire en s'appuyant sur "une vision réelle". Présentant un exposé devant la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que la stratégie du secteur "s'appuie sur plusieurs axes, dont la relance de la filière d'aquaculture et le développement de la pêche en haute mer".

Il s'agit également de "prendre en charge la situation socio-économique des professionnels et construire des navires de pêche en tant que facteur principal pour augmenter les capacités de production".

Encourager les petites et moyennes



entreprises (PME), "valoriser les produits de pêche destinés à la production nationale, réguler le marché à travers l'augmentation des capacités de production, numériser le secteur et lutter contre la bureaucratie figurent également dans la stratégie du secteur", a tenu à souligner le ministre.

Le secteur de la pêche "aspire à ce que la production nationale en poisson via l'aquaculture atteigne 50.000 tonnes/an. Il entend accompagner 60 projets de construction et de réparation des navires de pêche dont la longueur dépasse 25 mètres avec une capacité de pêche en haute mer. Il s'agit aussi de créer 20.000 nouveaux postes d'emploi dans divers domaines du secteur et d'accompagner 500 PME", a fait valoir le ministre.

A propos de la relance de la filière d'aquaculture, le secteur "compte superviser la réalisation de 84 nouveaux projets", a-t-il dit.

Le ministre a relevé, dans ce sens, "le succès" du projet d'aquaculture en eau douce au niveau de la wilaya de Chlef, en partenariat avec la société Cosider, où une quantité de 40 tonnes de tilapia rouge a été produite, commercialisée au prix de 500 DA/kg.

Soulignant la relance du projet d'élevage de la dorade, dont la production nationale s'élève à 2.000 tonnes/an, le ministre a fait état de la possibilité d'atteindre, à l'horizon 2024, une production de 20.000 tonnes et de l'accès au foncier et au financement nécessaires pour investir dans ce domaine. Selon le premier responsable du sec-

teur, "l'augmentation de la production de ces espèces de poisson pourrait se répercuter sur leur prix qui pourrait baisser à 600 DA au lieu de 1.200 DA actuellement", affirmant que son secteur "a demandé la diversification des sources de financement des investissements dans le domaine d'aquaculture pour englober l'ensemble des banques, en sus de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) tout en œuvrant à la réduction des garanties de prêt et l'aménagement des zones d'activité spécifiques à l'aquaculture".

Salaouatchi a fait savoir, dans ce sens, que "des entraves ont été levées au profit de 17 projets en difficulté dans ce domaine, dont 5 projets en suspens en raison des crédits aux wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Tlemcen et Chlef".

Concernant la pêche en haute mer, le secteur œuvre à la modernisation de la flotte maritime nationale, a affirmé le ministre qui a précisé que 55 % de la flotte est composée de navires artisanaux de moins de 4,8 mètres, ce qui entrave l'augmentation de la production halieutique.

S'agissant du thon rouge, le ministre a fait savoir que "l'Algérie a demandé à l'organisme international compétent d'augmenter son quota, estimé actuellement à 1.650 tonnes", estimant qu'il était "relativement faible".

L'Algérie a obtenu, le mois dernier et pour la première fois, la présidence de la commission de l'espadon, qualifiant cela de "facteur positif" dans les négociations pour augmenter le quota de l'Algérie dans la pêche de thon rouge, a conclu le ministre.

AQUACULTURE

Financement de 1.000 projets d'élevage de Tilapia rouge

L'opération de financement de 1.000 projets au profit des investisseurs dans le domaine de l'aquaculture, plus précisément l'élevage de Tilapia rouge, a été lancée par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa) et l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (Anade).

Cette "opération, qui concerne l'exercice 2022, s'adresse aux candidats de toutes les wilayas du pays, permettant aux jeunes investisseurs de bénéficier d'un financement pouvant atteindre les 10 millions de dinars", a indiqué le directeur général de la Capa, Ilias Mostefa.

Le "financement de ces projets peut être supporté également par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem)", a-t-il précisé.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération intersectorielle visant l'accompagnement des jeunes

entrepreneurs désireux d'investir dans l'élevage du Tilapia rouge, à travers une formation "de qualité" mais aussi une assistance dans la commercialisation de leur produit, a-t-il expliqué. Elle permettra, également, selon lui, de "créer des postes d'emploi et de diversifier la production halieutique".

Le choix du Tilapia rouge est motivé par "la maîtrise de l'ensemble du processus de production" de ce poisson d'eau douce, en matière d'intrants, d'alevins ou d'aliments", a souligné Mostefa ajoutant que cette espèce représente un apport "important" en protéines et en Omega 3 pour les consommateurs.

Le directeur général de la Capa a mis l'accent, en outre, sur l'engouement des consommateurs algériens pour ce poisson au vu de son prix qui voisine les 550 DA le kilogramme, mais aussi de sa disponibilité sur le marché "grâce à la création d'un réseau

national de commercialisation du Tilapia rouge ayant rencontré une grande adhésion de la part des producteurs et des commerçants".

Pour sa part, le directeur de la pêche de la wilaya d'Alger, Cherif Kadri, a fait savoir que son département œuvre, en collaboration avec la Capa et les commerçants, à la commercialisation et la distribution du Tilapia rouge au niveau des quelque 180 points de vente de poisson que compte la capitale.

Il relèvera, en outre, les "efforts" fournis par ses services dans le cadre de l'encouragement de l'élevage de cette espèce, à travers un travail de proximité pour "la sensibilisation" des 175 stagiaires de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA), quant à l'opportunité de se lancer dans cette activité.

M. Kadri évoquera, de plus, l'organisation, dimanche prochain, d'une jour-

née de sensibilisation au niveau de l'Institut de technologie moyen agricole (ITMA) d'Aïn-Taya afin d'"inciter" les agriculteurs à investir dans l'élevage du Tilapia rouge, et cela dans le cadre de "l'intégration de la pisciculture à l'agriculture".

Cette initiative sera organisée en collaboration avec la direction des services agricoles et en présence des représentants de l'Anade et de l'Angem.

De son côté, l'enseignante à l'INSPA, Zourez Hassina, a mis en avant la possibilité pour les investisseurs dans l'élevage du Tilapia rouge de bénéficier d'une formation de courte durée (15 jours), "sanctionnée par l'obtention d'un certificat attestant de l'acquisition des notions de base de cette activité et reconnu par les différents dispositifs de l'aide de l'État".

R. E.

GRANDE-BRETAGNE

92 détenus pour terrorisme pourraient être libérés

Selon le quotidien britannique *The Independent*, des groupes d'experts britanniques examinent la remise en liberté anticipée de 92 détenus pour actes de terrorisme. Parmi eux figurent des auteurs d'attentats, des djihadistes et un néo-nazi. La commission des libérations conditionnelles (Parole Board) examine actuellement 92 dossiers transmis par le ministre britannique de la Justice, après que le gouvernement a modifié la loi pour empêcher la libération automatique des terroristes à mi-peine. Avec l'aide d'anciens juges, de policiers, de directeurs de prison, de procureurs, de psychologues et de psychiatres, la commission doit désormais les considérer comme - sûrs - avant d'autoriser leur libération, qui ne peut avoir lieu qu'aux deux tiers de leur peine au plus tôt. Depuis cette modification, 117 détenus pour terrorisme ont été soumis à l'approbation de la commission, et 11 d'entre eux ont été libérés tandis que 14 autres ont été maintenus en détention. La commission s'attend à ce que seuls 25 des 92 cas actuellement à l'étude fassent l'objet d'une décision en 2022, en raison du temps nécessaire à la collecte des preuves et aux audiences. Depuis juillet 2013, 443 prisonniers incarcérés pour terrorisme ont été libérés. Certains ont été à nouveau emprisonnés après avoir violé leur liberté conditionnelle ou commis de nouvelles infractions, et deux d'entre eux - Usman Khan et Sudesh Amman - ont même été abattus par des policiers armés. Parmi les dossiers actuellement à l'étude figurent par exemple celui de Rangzieb Ahmed, qui fut un temps soupçonné d'être le plus haut responsable d'Al-Qaïda au Royaume-Uni et condamné à la prison à vie, ou encore celui de Nazam Hussain, qui avait été initialement emprisonné avec Usman Khan pour avoir, entre autres, planifié l'édification d'un camp d'entraînement terroriste au Pakistan.

Agences

GUINÉE

Premiers désaccords entre junta et gouvernement civil

Lundi 3 janvier, Moriba Alain Koné a pris fonction comme ministre de la Justice et des Droits de l'homme. Cette passation de service intervient trois jours après un dysfonctionnement au sommet révélé au grand jour...

Fatoumata Yarie Soumah, l'ancienne garde des Sceaux, a été limogée par la junta ce week-end. En cause : un désaccord avec des responsables de la présidence sur le fonctionnement de son département. Tout est parti d'une réunion convoquée par la présidence avec les magistrats pour leur expliquer la "politique pénale de la transition". Une réunion convoquée le 2 janvier, sans l'aval de la ministre de la Justice. Fatoumata Yarie Soumah a exprimé son désaccord dans une lettre adressée au secrétaire général de la présidence, le colonel Amara Camara : pour elle, les procédures ne sont pas respectées



par la junta. La politique pénale de la transition "ne se discute pas entre le président de la Transition et le personnel de la Justice", écrit-elle, "mais entre le président de la Transition, le Premier ministre et le ministre de la Justice", souligne Fatoumata Yarie Soumah, qui demande l'annulation de cette audience. En guise de réponse, la ministre a été limogée dans le week-end. Certaines sources évoquent par ailleurs un cumul de frustrations vécu par cette notaire : avant cet épisode, la ministre avait vu sa liste de propositions de nominations de magistrats

partiellement modifiée, sans être au préalable consultée...

Autre sujet de désaccord : la décision de la junta de rebaptiser l'aéroport de Conakry Ahmed Sekou Touré, du nom de l'ancien Président, personnage trop clivant aux yeux de l'ancienne ministre.

Deux mois seulement après la mise en place d'un gouvernement civil, ce limogeage révèle des dysfonctionnements dans l'appareil d'État. La révocation rapide d'une ministre tranche avec la te

ITALIE

Le Parlement convoqué pour l'élection présidentielle

Le Parlement italien est convoqué le 24 janvier pour élire le président de la République. Qui succèdera à Sergio Mattarella, l'actuel président ? Mario Draghi figure comme favori. Mais pour aboutir à son élection, un tour de passe-passe sera nécessaire. Le président de la Chambre des députés, Roberto Fico, a convoqué le Parlement en session conjointe, le lundi 24 janvier, à 15h. Députés et sénateurs, rejoints par les représentants de 20 régions italiennes, soit environ un millier de personnes au total, se réuniront donc pour élire le futur président de la République italienne. Le mandat de Sergio Mattarella s'achève en effet le 3

février prochain. Mario Draghi, l'ex-chef de la Banque centrale européenne, actuel Premier ministre est donné favori à ce poste essentiellement honorifique, mais qui joue un rôle clé en cas de crise gouvernementale. À la tête d'une large coalition gouvernementale allant de la gauche à la Ligue souverainiste de Matteo Salvini en passant par la droite de Silvio Berlusconi, Mario Draghi va devoir être stratégique pour l'emporter. Silvio Berlusconi, 85 ans s'y verrait bien. Mais il n'est pas le seul à être intéressé. Dans la presse, les noms de Pier Ferdinando Casini, l'ancien président démocrate-chrétien de la Chambre des députés, de Paolo

Gentiloni, actuel commissaire européen à l'Economie, et Giuliano Amato, un fervent Européen de 82 ans qui a participé à la rédaction de la Constitution européenne sont cités. Une tribune réclame l'arrivée d'une femme : l'actuelle ministre de la Justice Marta Cartabia, 58 ans, aurait une carte à jouer, tout comme Paola Severino, 73 ans, elle aussi ministre de la Justice dans le gouvernement de Mario Monti. Et qui prendrait la tête du gouvernement ? Cette question est centrale. De nombreux commentateurs de la vie politique italienne estiment que Mario Draghi doit rester en poste au gouvernement pour poursuivre les réformes entamées.

IRAN

L'assassinat de Soleimani commémoré sur fond de haine anti-US

Il y a deux ans, le général iranien Qassem Soleimani était assassiné en Irak par un drone sur ordre de l'ex-Président américain Donald Trump. Ses partisans ont commémoré sa mort le 2 janvier en détruisant des drapeaux américains et israéliens. A Bagdad et à Téhéran, des milliers de personnes commémorent depuis le 1^{er} janvier le deuxième anniversaire de la mort du général Qassem Soleimani. Le 3 janvier 2020, sur ordre du Président américain de l'époque Donald Trump, un

drone armé a pulvérisé le véhicule où se trouvait Qassem Soleimani, architecte de la stratégie iranienne au Moyen-Orient, sur la route de l'aéroport international de Bagdad. Avec lui se trouvait Abou Mehdi al-Mouhandis, numéro 2 du Hachd al-Chaabi, une coalition de factions armées intégrée aux forces régulières irakiennes. Comme le rapporte l'agence AP, le lieu où Soleimani a trouvé la mort a depuis été transformé en une sorte de sanctuaire, bouclé par

des cordons de sécurité et orné de bougies allumées par les visiteurs. Des hommes, des femmes et des enfants se sont rassemblés sur ce site pour de nouvelles commémorations. Ils ont allumé des bougies qu'ils ont déposées sur les lieux. Les filles des deux défunts étaient aussi présentes. Dans la capitale iranienne, des drapeaux américains et israéliens ont été foulés aux pieds et brûlés.

Agences

MATCH AMICAL ALGÉRIE 3 - GHANA 0

Bon pour le moral !



Pour le compte du match amical de préparation à la Can 2022, l'équipe nationale a affronté l'équipe du Ghana et comme d'habitude les Verts ont écrasé leur adversaire sur le score de 3 à 0.

En dépit de quelques absences, l'Algérie a rassuré ses supporters et a signé sa 34^e rencontre sans défaite.

Les Verts peuvent s'envoler en direction du Cameroun avec un moral au beau fixe. Malgré l'absence de joueurs de grande envergure, comme Mahrez et Feghouli, l'équipe nationale algérienne a livré une prestation très convaincante face aux Ghanéens, eux aussi, privés de quelques cadres de leur équipe. C'est Adam Ounas, titulaire à la place de l'incontournable Ryad Mahrez sur le couloir droit, qui a débloqué la situation en début de match à la 8^e minute de jeu, un but

qui a donné l'avantage aux Algériens, mais cela n'a pas empêché les Blacks Stars d'inquiéter la défense algérienne dans quelques situations, mais il y avait un grand Mbolhi qui veillait et qui a donné satisfaction, comme d'habitude, dans les bois avec un Aïssa Mandi qui a justifié son statut de titulaire indiscutable. Au cours de la deuxième période les poulains de Belmadi ont corsé l'addition grâce à un but contre son camp du défenseur Jonhatan Mensah après une montée

spectaculaire de Youcef Attal et le rentrant Saïd Benrahma.

C'est Super Slimani qui a clôturé la marque avec un troisième but après une belle combinaison des Verts.

Avec un score flatteur de 3 - 0, les coéquipiers de Benacer se rassurent et rassurent les supporters algériens avant de s'envoler pour la Can, ils ont offert un beau spectacle au public algérien qui les voit déjà avec une troisième étoile sur le maillot des Verts.

LIGUE 2

Le RC Kouba et la JS Bordj Ménaïel confortent leur place de leader

Le RC Kouba (Gr. Centre-Ouest) et la JS Bordj Ménaïel (Gr. Centre-Est) vainqueurs, respectivement, devant le MCB Oued Sly (2-0) et le CA Bordj Bou Arreridj (3-0), ont conforté leur place de leader à l'issue de la 12^e journée du championnat de Ligue 2 de football, disputée mardi. Dans le groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (1^{er} - 31 pts) fait cavalier seul en tête du classement grâce à sa nouvelle victoire face à l'équipe en forme du moment, le MCB Oued Sly (4^e - 20 pts), qui restait pourtant sur une série de 5 victoires consécutives.

Les Koubéens ont pu compter, une nouvelle fois, sur leur attaquant fétiche, Ali Yahia Cherif, qui a signé son 8^e but de la saison le jour de son 37^e anniversaire. Son coéquipier d'attaque, l'expérimenté Gasmi, a inscrit le second but. Le dauphin le

CR Témouchent (2^e, 23 pts), qui a réussi à obtenir le point du match nul de son périlleux déplacement à Boufarik (1-1), a été rejoint par le MC El-Bayadh, vainqueur à domicile devant la JSM Tiaret (2-0), renouant ainsi avec la victoire après 4 journées sans succès. De son côté, le MC Saïda (4^e - 20 pts) a décroché la seule victoire à l'extérieur de cette 12^e journée, en s'imposant contre la lanterne rouge le SC Aïn Defla (3-1). Les Saïdis qui comptent un match en retard partagent le 4^e rang avec le MCB Oued Sly et le GC Mascara, vainqueur devant l'USM Harrach (1-0). Cette 12^e journée a également enregistré la victoire de l'USMM Hadjout face à l'ES Ben Aknoun (2-1), mettant fin à la belle série de l'Etoile qui glisse au 7^e rang avec 18 points à égalité avec le WA Boufarik. Dans le bas de tableau,

l'USM Bel-Abbès (13^e, 12 pts) et le SKAF El-Khemis (15^e - 4 pts) se sont neutralisés (0-0), et restent dans la zone de relégation en compagnie de la JSM Tiaret et le SC Aïn Defla. Dans le groupe Centre-Est, la JS Bordj Ménaïel (1^{er} - 28 pts), large vainqueur devant le CABB Arreridj (3-0), a fait le break sur son poursuivant direct, l'USM Annaba (2^e - 24 pts), accroché par la JSM Skikda (1-1). Les Skikdis (6^e - 18 pts) qui restent sur 6 matchs sans défaites (4 victoires et 2 nuls), ont mené au score durant toute la rencontre avant d'encaisser le but égalisateur dans le dernier quart d'heure.

Cette 12^e journée du groupe Centre-Est a été marquée par 5 matchs nuls, dont l'opposition entre le 3^e au classement l'USM Khenchela (23 pts) et le 4^e le NRB Teleghma (21 pts) conclue sur le score de (1-1).

Même score pour le CA Batna qui occupe conjointement le 4^e rang avec le NRBT, lors de la réception de l'AS Aïn M'lila (8^e - 16 pts).

De son côté, l'US Chaouia (7^e - 17 pts) a enchaîné avec un deuxième succès de rang, en s'imposant devant l'IRB Ouargla (2-0), de même que Hamra Annaba (8^e - 16 pts) qui a battu le MC El-Eulma (1-0).

Dans le bas du classement, le MO Constantine et la JSM Béjaïa se sont neutralisés (1-1), alors que le MO Béjaïa, l'IB Lakhdaria se sont quittés sur un score vierge de 0 à 0.

La 13^e journée du championnat de la Ligue 2 de football se déroulera samedi 8 janvier, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

ROCK'N' ROLL



21h00



À 43 ans, Guillaume Canet a tout pour être heureux : une vie de famille bien remplie avec Marion Cotillard, les honneurs de la profession... Et pourtant, rien ne va plus : en pleine crise de la quarantaine, l'acteur part en vrille. Une dépression ? La peur de vieillir ? D'être has been ? Un peu tout ça

TPMP XXL



21h00



"Touche pas à mon poste !" joue les prolongations dans cette émission. En compagnie d'une équipe de chroniqueurs, Valérie Bénéaim revient sur les images qu'il ne fallait pas manquer au cours de la semaine écoulée. La télévision et les médias sont scrutés pour en retenir les temps forts.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Résumé
Classes moyennes : La colère des sans-aides Une vie sous la menace Forest man

LE COLLIER ROUGE



21h00



En 1919, un juge militaire, dont les idéaux patriotiques sont morts au champ d'horreur des tranchées, arrive dans une bourgade pour condamner un héros de guerre arrêté pour délit antipatriotique.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES HAUTES HERBES



21h00



Un été, dans la campagne tourangelle, Lucille et Glenn, un jeune couple, accueillent Jules, 10 ans, dont la mère vient d'être hospitalisée à la suite d'un grave accident de la route. Fasciné par la douce et aimante Lucille, le jeune garçon prend ses marques dans une bourgade où sourdent les tensions. Les adultes semblent prisonniers de leur colère, de leur jalousie et de leur frustration. Tandis que la récente fermeture d'une usine attise le ressentiment de certains habitants, Mounir, un jeune saisonnier, disparaît. Eve, qui l'avait rencontré fortuitement, s'en inquiète, mais semble être la seule...

PARIS IS VOGUING



21h00



Une plongée dans la communauté française du "voguing", danse parodiant les poses des mannequins du magazine "Vogue", née dans les années 1970 à Harlem. Une manière de s'affirmer et de se jouer des stéréotypes. Lasseindra Ninja et Stéphane Mizrahi, deux pionniers français du "voguing", racontent comment ils transmettent aux jeunes de banlieue cette manière de danser, d'être élégant mais aussi fier de son genre et de sa couleur de peau.

WHY WOMEN KILL



21h00



Alma Fillcot, une modeste femme au foyer, espère décrocher une place dans le très sélect Club des Jardins, présidé par Rita Castillo. Cette dernière attend patiemment la mort de son mari pour hériter et vivre dans le luxe avec son amant. Toute cette préparation est compromise lorsqu'Alma découvre un terrible secret sur son époux. Cette surprenante découverte va-t-elle remettre en cause l'entrée d'Alma dans le club privé qu'elle souhaite intégrer ?

MON ANGE



21h00



Julie Castro est portée disparue depuis plus de huit ans. Obstinée et résiliente, sa mère Suzanne cherche, en vain, un signe de vie. Alors qu'elle rend visite à un patient, elle distingue le visage de Julie sur la photo d'une manifestation récente parue dans un journal d'une petite ville de Haute-Loire. Partie à sa recherche, Suzanne découvre une communauté où personne n'a jamais entendu parler de Julie. Mais ses membres disent-ils la vérité ? Que cache la disparition de cette jeune fille ?...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah Rostomia Clairval
Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:29
Dohr	12:54
Asr	15:29
Maghreb	17:47
Icha	19:14

VÉRITABLE DANGER POUR LES PAYS FRONTALIERS LE MAROC CONFIRME SON STATUT DE "NARCO-ÉTAT"

Le royaume du Maroc s'est transformé depuis longtemps en "narco-Etat", posant de grands problèmes pour son entourage et représentant un "véritable danger" pour les pays européens, estime l'analyste politique Balla El-Kanti.

"Le Maroc constitue un véritable risque et danger pour les pays européens étant donné les quantités astronomiques de drogues de plus en plus produites dans le royaume, ce qui amène certains observateurs à dire que le Maroc s'est transformé depuis longtemps en - narco-Etat - posant de grands problèmes pour son entourage, y compris l'Algérie", a affirmé mercredi le politologue sur les ondes de la Radio algérienne chaîne III. "Le Maroc est un narco-Etat, son économie est dépendante de la drogue. Certains observateurs parlent aussi de trafic de cocaïne à partir de ce pays et tous les réseaux de trafic de drogue et de criminalité internationale ont désormais pignon sur rue dans ce pays", a encore souligné Balla El-Kanti, qui intervenait depuis Almeria en Espagne.

Revenant sur l'affaire de la saisie, mercredi dernier, par les autorités espagnoles d'un bateau semi-rigide qui transportait près de 5 tonnes de haschich, l'analyste a tenu à préci-

ser encore que "les personnes qui ont été arrêtées par les autorités espagnoles dans le cadre de cette opération aéronavale sont toutes de nationalité marocaine (...) donc sans nul doute que le pays de provenance (du haschich) est le Maroc".

Par ailleurs, l'analyste a fait savoir qu'"un observatoire européen des drogues, ainsi que d'autres observateurs continuent de pointer du doigt la famille royale (marocaine), elle même impliquée dans ce trafic". Pour rappel, le service de surveillance douanière de l'Agence espagnole des impôts est intervenu dans la nuit de mercredi dernier dans les eaux à l'est du détroit de Gibraltar pour saisir un bateau semi-rigide qui transportait près de cinq tonnes de haschich et a procédé à l'arrestation de ses trois membres d'équipage, tous de nationalité marocaine. "L'opération, menée avec des moyens aéronavals, a conduit à la plus grande saisie de haschich réalisée par la surveillance douanière sur un seul bateau semi-rigide", selon un communiqué de l'agence fiscale, cité par le site espagnol *Diario Area*. En septembre dernier, la police espagnole avait annoncé la saisie, près de la ville de Grenade, de 26 tonnes de cannabis à bord d'un camion en provenance du Maroc. Et en juin dernier,



l'Onu avait affirmé que la résine de cannabis faisant l'objet d'un trafic mondial provenait principalement du Maroc. Le royaume, qui "représentait plus d'un cinquième de toutes les mentions du principal pays d'origine dans les réponses au questionnaire du rapport annuel dans le monde au cours de la période 2015-2019, continue d'être le pays source le plus souvent mentionné de la résine de cannabis interceptée dans le monde entier", a écrit l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans son rapport annuel.

NADER EL-SAYED, ANCIEN GARDIEN DE BUT ÉGYPTIEN :

"M'BOLHI EST UN GARDIEN QUI PEUT RASSURER N'IMPORTE QUEL ENTRAÎNEUR"

Le Cameroun va accueillir à partir du dimanche 9 janvier et jusqu'au 6 février, la 33^e édition du grand tournoi du football africain, la Coupe d'Afrique des Nations. La sélection de Djamel Belmadi est la favorite de cette Can. Cette dernière ne cesse d'être sous le jeu des projecteurs, où de grands noms du monde du

football ont fait l'éloge des joueurs de Belmadi. S'exprimant ç ce propos, l'ancien gardien de but égyptien, Nader El-Sayed, a évoqué le sujet d'un éventuel match opposant l'Algérie contre l'Égypte. "Cela va être sans doute une forte rencontre, tout comme celle de la Coupe arabe. C'est un

grand match entre deux grandes équipes, et que le meilleur gagne". "Lorsqu'il s'agit d'un match contre l'Algérie, bien sûr qu'on doit très bien le calculer. La sélection algérienne est trop forte, notamment avec ses talentueux joueurs supervisés par un grand coach qui est Djamel Belmadi. Un homme ayant une forte personnalité qui a su gérer son équipe", a affirmé l'ex-international lors d'un

entretien accordé à la chaîne arabophone Echourouk TV. Nader El-Sayed n'a pas manqué à faire l'éloge du gardien de but des Fennecs, Raïs M'bolhi : "L'équipe algérienne est chanceuse d'avoir un gardien comme M'bolhi dans ses rangs. Avec son calme et sa personnalité, Raïs M'bolhi est un gardien qui peut rassurer n'importe quel entraîneur".

RETOUR DES INTEMPÉRIES

Averses orageuses et chutes de neige à l'ouest du pays

Après des journées de décembre printanières et un soleil au beau fixe, il était temps de retrouver un air hivernal avec un retour tout d'abord timine des pluies. Météo Algérie annonce toutefois pour aujourd'hui des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront, aujourd'hui, plusieurs wilayas de l'ouest du pays, indique hire, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placées en vigilance "orange", les pluies affecteront les wilayas de Tlemcen, Aïn-Témouchent, Oran, Mostaganem, Relizane, Mascara, Sidi Bel Abbès et Saida, précise la même source. La quantité de pluie qui sera accompagnée de rafales de vent sous orages, oscillera entre 20mm et 40 mm durant la validité du BMS qui s'étend du jeudi 6 janvier 00 h à 12 h. L'ONM prévoit également des chutes de neige sur les reliefs de l'Ouest atteignant ou dépassant 1.100 mètres d'altitude. Les wilayas concernées sont Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, le sud de Tiaret, le nord de Laghouat, el Bayadh et Naâma.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

7 décès et 462 nouveaux cas en 24 heures

Outre la flambée des cas de contamination à la covid-19, en Algérie, les cas d'hospitalisation dus à ce virus commencent à se multiplier, et les hôpitaux commencent à afficher complets. Hier, 5 janvier 2022, le bilan communiqué par le ministère de la Santé fait état de 462 nouveaux cas de contamination au cours des dernières 24 heures. Le même communiqué du département de Benbouzid indique que le pays a déploré 7 nouveaux décès dus à des complications liées au virus. Ces chiffres dévoilés ce mercredi font grimper le total des cas de contamination en Algérie à 220.415 cas depuis le début de la pandémie en mars 2020. Le nombre de cas de décès quant à lui atteint 6.310 cas.

DÉCÈS DE MOHAMED HILMI
À L'ÂGE DE 90 ANS

Hommage du président de la République

Le dramaturge, réalisateur et comédien, Mohamed Hilmi, est décédé hier mercredi matin à Alger, à l'âge de 90 ans, annonce l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins.

De son vrai nom Brahimi Mohamed Améziane, frère aîné du comédien Saïd Hilmi disparu récemment, il a joué son premier rôle en 1947 dans la pièce *Ould Ellil*. Il rejoint, en 1949, Rédha Falaki à la radio et écrit une pièce radiophonique pour la chaîne kabyle qu'il a interprété avec Cheikh Nouredine.

Après l'Indépendance, il est l'auteur de nombreux sketches et se lance dans la réalisation de téléfilms, courts et moyens métrages dont *Chkoune Yassbag*, *El Ghoumouk*, *Chitta*, *Matfahmine*, ou encore *Listihlak*.

En 1993, il signe son premier long métrage, *El Ouelf Essaib*, et publie une comédie satirique intitulée *Démocra-cirque, ou le cri du silence*. Mohamed Hilmi a été enterré hier après-midi au cimetière de Sidi-M'hamed, à Alger, après la prière d'El-Asr. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt.

"C'est avec une immense affliction et tristesse que j'ai appris la nouvelle de la disparition de l'artiste Mohamed Hilmi. Que Dieu ait son âme et le comble de Sa sainte Miséricorde", a écrit le Président Tebboune dans son message.

"Une icône de la scène artistique algérienne vient de nous quitter après avoir contribué, par son talent et sa créativité, à l'enrichissement de la production télévisuelle et cinématographique pendant de longues années, marquant de son empreinte plusieurs œuvres artistiques de qualité, ayant gagné le respect et l'estime du grand public et des Hommes de la Culture et de l'Art de notre pays", a-t-il poursuivi.

"En cette douloureuse épreuve, je tiens à présenter à la famille du défunt ainsi qu'à la famille de l'Art et de la Culture mes condoléances les plus attristées et mes sincères sentiments de compassion, priant Allah d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le Président Tebboune.